

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions
tarifaires

En vigueur au **1^{er} janvier 2024**

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (packages) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit agricole en Ligne, internet, téléphone fixe, SMS, etc...)	GRATUIT ⁽¹⁾
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
• Pour une alerte /semaine (par mois et par compte) ⁽²⁾	1,40 €
• Soit par an	16,80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, cotisation cartes Mastercard et Visa) (par an)	45,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé, cotisation cartes Mastercard et Visa) (par an)	45,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique, cotisation l'Autre Carte) (par an)	24,50 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• Avec une carte Mastercard et Visa de débit ou de crédit	
- Les 2 premiers retraits dans le mois civil	GRATUIT
- Au-delà, par retrait	0,50 €
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence (par virement)	4,00 €
• Par internet	GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA	
• Frais par paiement d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention ⁽³⁾	
• Tarif par opération	8,00 €
• Plafond mensuel (maximum de 10 commissions /mois)	80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (Cotisation SécuriCOMPTE Plus) ⁽⁴⁾	
• Par mois	2,00 €
• Soit par an	24,00 €
Tenue de compte actif (par compte) ⁽⁵⁾	
• Par mois	1,50 €
• Soit par an	18,00 €

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

(2) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.

(3) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

(4) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMICA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(5) Gratuit pour les clients jusqu'à 30 ans gérés à distance.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.8











Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.13

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre eko
Offre Le Compte à Composer
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.22

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.23
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.25
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Successions	P.27
	Opérations à l'étranger	P.27
	Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P. 28
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Autres services	P.30
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Offres jeunes	P.31
	 Tarifs jeunes Voir p.31 et p.32	
	Résoudre un litige	P.34
	Glossaire	P.35



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Services bancaires de base ▲ ⁽¹⁾	GRATUIT
Liste des opérations automatiques récurrentes	GRATUIT
Changement de titulaire du compte	48,00 €
Désolidarisation (dénonciation de compte-joint) (par an)	50,00 €
Transfert ou clôture de compte ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique ▲●	GRATUIT

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e-relevé ⁽²⁾
Mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
A la quinzaine (par mois)	3,39 €	GRATUIT
Journalier (par mois)	14,10 €	GRATUIT
Option de dégroupement (par mois) : un relevé par produit envoyé dans des enveloppes séparées	5,83 €	GRATUIT
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,23 €	GRATUIT
Relevé global des avoirs		
• Annuel (par an)	19,09 €	GRATUIT
• Semestriel (par semestre)	11,98 €	GRATUIT
• Trimestriel (par trimestre)	7,53 €	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT


Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique. Ils sont consultables dans votre espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Mes documents / Accéder à mes E Documents

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code monétaire et financier. Mentionnés par le symbole ▲

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte actif (par compte) ▲● (1)	Tarifs jeunes Voir p.31 et p.32	
• Par mois		1,50 €
• Soit par an		18,00 €

En souscrivant une offre groupée de services, vous ne payez pas de frais de tenue de compte actif.

Frais de gestion de compte inactif (par an) ▲● (2)	30,00 €
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN ▲●	GRATUIT
Frais de recherche d'une adresse pour pli non distribuable (au-delà de 2 mois de PND (3))	23,34 €

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) ▲●	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une agence du Crédit Agricole (territoire français)	22,91 €
Attestation	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations	de 21,73 € à 40,20 €
Attestation Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)	40,20 €
Frais de location de coffre-fort	
• Suivant la taille et la garantie (par an)	de 111,70 € à 369 €
• Location temporaire pour un mois	38,51 €

(1) Gratuit pour les clients âgés jusqu'à 24 ans inclus et pour les clients de 25 à 30 ans gérés en ligne.

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc) pendant 12 mois consécutifs.

(3) PND : Pli Non Distribuable par La Poste.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Internet : Crédit Agricole en Ligne ⁽¹⁾

Consultation des comptes par Internet, mobile, serveur vocal	GRATUIT
Gestion des comptes par Internet ▲●	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne	
• Abonnement Invest Store Initial	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne étendu	
• Abonnement Invest Store Intégral	GRATUIT
• Commissions de service Invest Store Intégral (par an et par compte)	
- Si moins de 12 ordres exécutés dans l'année	100,00 €
- Si au moins 12 ordres exécutés dans l'année	GRATUIT
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 24, rubrique placements financiers	
Avis d'Opération Sur Titres par internet	GRATUIT
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN	GRATUIT

Nos applications

Ma Banque ⁽²⁾	GRATUIT
Paiement Mobile ⁽²⁾ dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :	
- Paylib en Ligne ⁽³⁾	GRATUIT
- Paylib sans contact ⁽⁴⁾	
- Paylib entre amis ⁽⁵⁾	
Service d'agrégation de comptes (disponible depuis l'application Ma Banque ⁽²⁾)	
• Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
APY (ma banque de 18 à 30 ans)	GRATUIT
CA Bourse ⁽²⁾	GRATUIT
Pacifica ⁽²⁾	GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou E-mail (par mois et par compte) ⁽⁶⁾

Alerte essentielle - solde débiteur (SMS ou E-mail)	0,84 €
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail)	0,42 €
Alerte souplesse du découvert	0,42 €
Alerte écopage	0,42 €
Mini relevés	
• 1 message par semaine	1,40 €
• 2 messages par semaine	2,65 €
• 3 à 5 messages par semaine	4,02 €
Alertes temps réel de gestion	0,84 €
Alerte achat à distance	0,84 €
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,42 €

(1) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Téléchargement et accès gratuit des applications Ma Banque, Paiement Mobile, CA Bourse et Pacifica, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(3) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

(4) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(5) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(6) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.



Bon à savoir !

Avec l'application Ma Banque, vous pouvez suivre et gérer votre compte personnel :



Gestion de votre compte



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller



Virements et paramétrage des alertes



Agrégateur de comptes

Aucune opération n'est possible via l'application sur les comptes détenus auprès des établissements financiers tiers. Les virements, transferts d'argent... se font sur les espaces habituels de vos autres établissements financiers.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation Carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	24,50 € /AN	-
- Carte de paiement Majeurs Protégés	40,00 € /AN	-
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique (Maestria)	40,00 € /AN	-
- Mastercard eko	42,00 € /AN	-

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard ou Mastercard sociétaire	45,00 € /AN	45,00 € /AN
- Mastercard Globe Trotter	45,00 € /AN	-
- Mastercard APYBANK ⁽¹⁾	GRATUIT	GRATUIT
- Mastercard Stade de Reims ⁽²⁾	-	45,00 € /AN
- Visa Classic ou Visa Classic sociétaire	45,00 € /AN	45,00 € /AN
- Gold Mastercard ou Gold Mastercard sociétaire avant application du bonus Gold pour les cartes éligibles	128,00 € /AN	128,00 € /AN
- Gold Mastercard APYBANK Débit différé ⁽¹⁾	-	GRATUIT
- Visa Premier avant application du bonus Gold pour les cartes éligibles	128,00 € /AN	128,00 € /AN
- Visa Premier sociétaire avant application du bonus Gold pour les cartes éligibles	128,00 € /AN	128,00 € /AN
- World Elite Mastercard	-	211,00 € /AN
- World Elite Mastercard sociétaire	-	211,00 € /AN
- Visa Infinite	-	211,00 € /AN
- Visa Infinite sociétaire	-	211,00 € /AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable)))

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cart'LIB ⁽³⁾	45,00 € /AN	45,00 € /AN
• Mastercard Cart'LIB ⁽³⁾ sociétaire	45,00 € /AN	45,00 € /AN
• Gold Mastercard Cart'LIB ⁽³⁾ ou Gold Mastercard Cart'LIB ⁽³⁾ sociétaire avant application du bonus Gold pour les cartes éligibles	128,00 € /AN	128,00 € /AN

Carte de retrait

• Libre Service Agence ⁽⁴⁾	GRATUIT
• Carte de retrait Majeurs Protégés	17,20 €
• Libre Service Bancaire Nord Est (par mois)	1,50 €
• Libre Service Bancaire CAM	25,00 €

Retrait espèces de dépannage dans les agences de la Caisse régionale ⁽⁵⁾

• Pour les personnes titulaires d'un Compte-Service Prélude ou d'un Compte à Composer avec module Budget Protégé	5,00 € GRATUIT
--	-------------------

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

(1) Cette carte n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2022.

(2) La carte Mastercard Stade de Reims à débit différé vous donne accès à : priorité d'achat sur la billetterie des matchs SDR-OM et SDR-PSG (aux guichets durant la même période que celle réservée aux abonnés), accès à un entraînement privé de la saison avec séance de dédicaces, entrée gratuite sur tous les matchs des féminines en Division 1, 10 % de remise dans les boutiques officielles du Stade de Reims, 10 % de remise sur tous les autres matchs en billetterie physique (aux guichets les soirs de match et dans les boutiques officielles tout au long de la saison), 3 offres billetterie et/ou boutique durant la saison.

(3) La « Cart'LIB » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(4) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

(5) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord Est ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Bon à savoir !

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Pour toute souscription d'une deuxième carte de paiement sur un même compte (Mastercard, Visa, Gold, Visa Premier, et toutes les cartes LIB et/ou sociétaires équivalentes), réduction pérenne de 50 % sur la cotisation carte la moins chère. Hors cartes World Elite, Visa Infinite, Eko et Globe Trotter.

Bonus

Bonus Gold/Premier de 0,02 € pour les cartes sociétaires et 0,01 € pour les cartes non sociétaires à chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole à valoir sur la prochaine cotisation carte dans la limite du montant de la cotisation due, déduction de 1,00 € de participation financière minimum. Valable pour les cartes détenues avant 01/01/2022.

Paiement par carte ⁽¹⁾⁽²⁾ (cf. cartographie des zones européennes)

Paiement par carte en euro ⁽³⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Autres paiements par carte ⁽⁴⁾ (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)

• World Elite, Visa infinite	2,60 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• Gold ⁽⁵⁾ , Visa Premier ⁽⁵⁾	2,80 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• Mastercard ⁽⁵⁾ , Visa ⁽⁵⁾	3,00 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• L'Autre Carte, Maestria, EKO	3,20 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».

(2) Incluant les paiements sans contact.

(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(5) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait d'espèces par carte en euro ⁽²⁾ au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (cf. cartographie des zones européennes p. 35)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• World Elite, Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT
• Gold Mastercard ⁽³⁾ , Visa Premier ⁽³⁾	GRATUIT	Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 0,25 €
• Mastercard ⁽³⁾ , Visa ⁽³⁾	GRATUIT	Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 0,50 €
• L'Autre Carte, Maestria	GRATUIT	Le premier retrait dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 1,05 €
• EKO	GRATUIT	Les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà par retrait 1,05 €
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte ⁽⁴⁾ au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)

• World Elite, Visa infinite	GRATUIT
• Gold ⁽³⁾ , Visa Premier ⁽³⁾	2,80 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• Mastercard ⁽³⁾ , Visa ⁽³⁾	3,00 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• L'Autre Carte, Maestria	3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• EKO	Hors zone EEE : les 10 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €) En devise zone EEE : les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,00 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France

• Toutes cartes hors Mastercard Globe Trotter	
- Zone EEE ⁽²⁾ (y compris France)	3,82 €
- Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)	3,00 % du montant de l'opération minimum 6,45 €
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

Autres services par carte

Carte de dépannage	236,00 €
Frais d'envoi de carte en pli simple à domicile	GRATUIT
Frais d'envoi de carte en pli recommandé	Tarif postal
Remplacement d'une carte	11,24 €
Rédition de code confidentiel de la carte	11,77 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition d'une carte de paiement pour utilisation abusive avec inscription au fichier Banque de France par le Crédit Agricole	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur :	
• En agence	8,90 €
• Avec l'application « Paiement Mobile » ⁽⁵⁾	GRATUIT

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est/rubrique «nos tarifs»](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est/rubrique%20nos%20tarifs).

(2) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(3) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(5) Téléchargement et accès gratuit de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

Virements

Virement SEPA

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA⁽¹⁾

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel ^{(2) (3)}		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
• Frais de mise en place d'un virement permanent		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,90 €
• Frais par virement permanent		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,27 €
Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA		26,83 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		26,83 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		Nous consulter
Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe		7,78 €
Frais pour la modification d'un virement permanent		2,12 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est

- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **GRATUIT**

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile⁽⁴⁾

- Frais par virement occasionnel **GRATUIT**

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

(1) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 35) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni.

(2) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.

(3) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(4) Téléchargement et accès gratuit de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs.

L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

Chèques

Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Frais d'acheminement du chéquier en pli simple	
• Clients ayant souscrit un Compte à Composer ou un Compte-Service	GRATUIT
• Clients non détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service	
- 1er chéquier dans l'année	GRATUIT
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	2,23 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	Tarif postal
Renouvellement automatique du chéquier	GRATUIT
Émission d'un chèque de banque ▲	13,94 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	16,22 €

Autres services

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA reçu (par an)	13,04 €
Dates de valeur	
• Retrait d'espèces	Jour (J) de l'opération ⁽²⁾
• Dépôt d'espèces	Jour du crédit en compte ⁽²⁾
• Paiement d'un chèque	Jour de la présentation par la banque du bénéficiaire du chèque
• Remise de chèque(s)	J ⁽³⁾ + 1 ouvrable
• Chèque revenu impayé	Jour de réception de l'impayé
• Virement SEPA reçu ⁽⁴⁾	
- Du Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour ouvrable (J) ⁽³⁾ déterminé par la banque émettrice
• Virement SEPA émis ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	
- Sur Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...) (à l'unité)	16,33 €
Frais d'envoi en lettre recommandée	Tarif postal



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



Voir page 31 pour les réductions appliquées aux clients de 18 - 30 ans inclus.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations sont illimitées.

(1) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Protection Vol ou SécuriCOMPTEPlus ou SécuriCOMPTE Premium.

(2) Dans les agences du Crédit Agricole du Nord Est.

(3) J : jour de dépôt de l'agence - jours ouvrables : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sauf jours fériés, vendredi saint et lendemain de Noël.

(4) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.

(5) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾ : Illimité

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte ⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Nord Est

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ⁽³⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ⁽⁴⁾⁽⁵⁾

SécuriWEB Premium ⁽⁵⁾

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

27 € /mois

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire

un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(5) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾ : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements /an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 /an

Retrait d'espèces par carte ⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Nord Est

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits /an

Paiement par carte ⁽³⁾

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements /an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ⁽⁴⁾⁽⁵⁾

SécuriWEB Premium ⁽⁵⁾

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

16 € /mois

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(5) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Nord Est

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽³⁾

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁽⁴⁾⁽⁵⁾

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

8,50 € / mois

Avantages tarifaires

- 30% sur la seconde offre Essentiel ou Premium ou Prestige (la moins chère)

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(5) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Offre Globe Trotter ⁽¹⁾ (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe
- Tenue de compte
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
 - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)
- Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
- Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ⁽²⁾
- Emission et réception d'un virement non SEPA
- Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte ⁽³⁾

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole du Nord Est
- Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
- Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ⁽³⁾

- En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2 €
/mois

Offre EKO ⁽⁴⁾

Gestion du compte

- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe
- Tenue de compte
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
 - Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
 - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
 - Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole
- E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard Eko »
- Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
- Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ⁽²⁾
- Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte ⁽³⁾

- Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole
- Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an
- Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2 €
/mois

(1) Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat, carte de paiement Mastercard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(2) Single Euro Payments Area - Espace Unique de paiement en Euro.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) Tous les produits, services et opérations non listés dans l'offre sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants :

- commission d'intervention,
- frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté,
- frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision,
- prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision,
- frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 € /chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 € /chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽¹⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile ⁽²⁾

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA ⁽³⁾ (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

1 €
/mois

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)

Exonération des frais suivants :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.

(3) Single Euro Payments Area - Espace Unique de paiement en Euro.

2 chèques de banque par mois	1 € /mois
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois /an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE

(La souscription du socle est nécessaire pour la souscription des modules ci-après)

Tenue de compte	2,18 €*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile ⁽¹⁾	
Frais d'envoi chéquier ⁽²⁾⁽³⁾ (pour les renouvellements)	
Envoi carte bancaire à domicile ⁽²⁾	
Forfaits des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA permanents ou occasionnels, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur (SMS ou E-mail) Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail) 	
Relevé de compte papier ou e-relevé (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) ⁽³⁾	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit à partir du 1er novembre 2017)

	Découvert	Prix
Assurance SécuriCOMPTE Découvert ⁽⁴⁾	De 1 € à 500 €	2,08 € /mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3,12 € /mois
	De 1001 € à 2000 €	4,16 € /mois
Ristourne des intérêts débiteurs ⁽⁵⁾	De 2001 € à 3000 €	5,20 € /mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit jusqu'au 31 octobre 2017)

Tarif /mois	1,48 €	2,24 €	3,10 €	3,95 €	5,20 €
Assurance SécuriCOMPTE Découvert ⁽⁴⁾	≤ 300 €	> 300 € et ≤ 800 €	> 800 € et ≤ 1200 €	> 1200 € et ≤ 2000 €	> 2000 € et ≤ 3000 €
Une ristourne des intérêts débiteurs	5 € /an	10 € /an	15 € /an	20 € /an	25 € /an
Alerte souplesse du découvert (SMS ou e-mail)	✓	✓	✓	✓	✓

(1) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.
 (2) Envoi à domicile en pli simple.
 (3) Offre exclue du CAC Module Budget Protégé.
 Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé). Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.
 (4) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance ». Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.
 (5) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ^{(1) (4)}	Standard 1,70 €/mois
SécuriBUDGET Premium ^{(1) (4)} (auto, habitation, santé, personne)	Premium 2,00 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :	
Assurance SécuriCOMPTE Plus ^{(1) (2) (4)}	Standard 2,81 €
SécuriCOMPTE Premium ^{(1) (4)}	/mois Premium 4,26 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	/mois
Retrait d'espèces de dépannage (hors carte de dépannage)	
Rédition Carte urgente	
Rédition code confidentiel	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ⁽³⁾	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	Standard 2,18 €
Assurance SécuriEPARGNE ^{(1) (4)}	/mois
SécuriEPARGNE Premium ^{(1) (4)}	Premium 2,91 €
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	/mois
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

MODULE SUIVI ASSURÉ

Assurance SécuriWEB ^{(1) (4)}	Standard 3,12 €
SécuriWEB Premium ^{(1) (4)}	/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	Premium 3,95 €
• alerte achat à distance	/mois
• mini relevés (1/semaine)	
• alerte temps réel de gestion	

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

- 5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,20 € et 5,20 €
- 10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,20 € et 7,20 €
- 15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,20 € et 9,20 €
- 20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	≥ 9,20 €

Avantages tarifaires

(sur Compte à Composer souscrit avant le 01/01/2022)

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



- 50 % de réduction supplémentaire sur le Compte à Composer pour les jeunes de 18 ans à 24 ans inclus
- 50 % sur le deuxième Compte à Composer et suivants

(1) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance ».

(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(3) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

(4) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Comptes-services (tarifs hors options rattachées au Compte-service)

Cotisation mensuelle «Compte-Service Mozaïc» et «Mozaïc +»	3,39 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre +»	5,94 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Optimum +»	8,49 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Privilège +»	11,24 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole Rendez-Vous Comptes»	7,21 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole relevé Quinzaine»	7,21 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre»	4,88 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Prélude»	1,00 €

- 50 % sur le deuxième Compte-Service et suivants.

Convention de relation Banque Privée

Cotisation mensuelle Convention de relation ACAJOU	28,18 € à 35,26 €
Cotisation mensuelle Convention de relation EBENE	35,26 €



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet)

Tarif par opération (avec un plafond 80 € /mois) ⁽¹⁾ **8,00 €**

Avantage Jeunes

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



- 18-30 ans inclus

**4,00€ / 40,00€
max par mois**

Pour les personnes bénéficiant de service bancaire de base ⁽²⁾

- Tarif par opération (avec un plafond de 20 € /mois) ⁽¹⁾
- Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit les offres spécifiques Compte service Prélude ou Compte à Composé avec module Budget Protégé

4,00 €

GRATUIT

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution **25,00 €**

Frais pour saisie administrative à tiers détenteur **10 % du montant de l'acte avec un maximum de 25,00 €**

Frais procédure civile d'exécution vaine **GRATUIT**

Avantage Jeunes

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



Incidents de paiement

Interdiction bancaire

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre simple) ⁽³⁾ **15,00 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁴⁾ ≤ 50 € **30,00 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁴⁾ > 50 € **50,00 €**
- Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque) **26,70 €**
- Chèque payé sur compte interdit bancaire (par chèque payé) **25,00 €**

Frais de non-exécution de paiement pour provision insuffisante (y compris frais de notification et commission d'intervention)

- Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision **Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €**
- Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision **Montant du virement avec un maximum de 20,00 €**

Avantage Jeunes

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



(1) Hors forfait chèque pour absence de provision.

(2) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

(3) Tarification prélevée si paiement du chèque.

(4) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention. Les frais ne seront pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours calendaires.

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €
/mois



Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres jeunes ».

Découvert autorisé

Frais de mise en place (hors Offres groupées de services) 19,30 €

Crédits à la consommation

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



Frais d'envoi lettre de renouvellement d'une ouverture de crédit (annuel) 8,06 €

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté ⁽²⁾

- Prêt personnel 1,00 % avec un mini de 65,00 € et un maxi de 210,00 €
- Prêt personnel - 18-24 ans **GRATUIT**
- Prêt personnel - 25-30 ans 0,50 % avec un mini de 32,50 € et un maxi de 105,00 €
- Prêt sur mesure 1,00 % avec un mini de 350,00 €
- Eco PTZ Nous consulter
- Eco-prêt Habiter Mieux Nous consulter

Assurances décès- perte totale et irréversible d'autonomie (pour une personne sur le capital initial) ⁽³⁾

Nous
consulter

Les tarifs sont en fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement

(1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(2) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement. Non applicable pour certains prêts réglementés.

(3) Les contrats d'assurance emprunteur sont proposés par PREDICA, S.A., Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - 334 028 123 RCS Paris, siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris. Entreprises régie par le Code des assurances.

Crédits immobiliers

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté pour chaque ligne de financement dans la limite des maxima ci-dessous ⁽¹⁾

- Prêt épargne Logement **GRATUIT**
- Prêt à Taux Zéro **GRATUIT**
- Eco-PTZ **GRATUIT**
- Prêt habitat ⁽²⁾, prêt conventionné ⁽²⁾, prêt Accession Sociale et prêt Economie d'Énergie **1,00 % avec un mini de 350,00 €**

Assurances décès- perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité temporaire totale (pour une personne sur le capital initial) ⁽³⁾

Nous consulter

Les tarifs sont fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement

Autres prestations sur prêt

Attestation simple 22,28 €

- Certificat de prêt
- Attestation fiscale Habitat
- Attestation de paiement

Attestation personnalisée (prix variable en fonction de la nature et de l'ancienneté de l'information) 40,31 €

Lettre d'information annuelle par caution et par prêt GRATUIT

Changement de compte support des échéances (par prêt) 34,26 €

Changement de compte support de la cotisation d'assurance GRATUIT

Changement de la périodicité de remboursement ou modification de date des échéances de prêt 34,26 €

Décompte de prêt immobilier GRATUIT

Décompte de prêt consommation 29,48 €

Photocopie de contrat de prêt 58,34 €

Réédition de tableau d'amortissement 16,65 €

Frais de garantie Nous consulter

Autres prestations nécessitant une analyse financière ou une modification du contrat initial (par crédit, maximum 3 facturations) 176,09 €

Les taux de crédits personnels ou immobiliers peuvent varier en fonction de la réglementation, de l'objet financé, de la durée, du montant du prêt, des garanties, du montant de l'apport personnel et de la nature du barème choisi. Les informations figurant dans la rubrique «Découverts et crédits» ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

Le taux du prêt et le taux annuel effectif global (TAEG) figurent sur l'offre préalable de prêt ou sur votre relevé de compte. Le taux annuel effectif global (TAEG) inclut l'assurance décès-perte totale ou irréversible d'autonomie lorsqu'elle est obligatoire, les frais et commissions de toute nature et le taux du prêt.

(1) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement. Non applicable pour certains prêts réglementés.

(2) Et réaménagement pour tous les types de prêt.

(3) Les contrats d'assurance emprunteur sont proposés par PREDICA, S.A., Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - 334 028 123 RCS Paris, siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris. Entreprises régie par le Code des assurances.



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité ⁽¹⁾	30,00 €
Mandat d'épargne «Ecopage» (par mois)	2,00 €
Gestion de trésorerie TANDEM (par mois)	2,00 €
Transfert de compte épargne ⁽²⁾	
• Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	GRATUIT
• Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession	150,00 €
Conversion des titres au nominatif pur	56,00 €
Conversion des titres au nominatif administré	32,80 €

Epargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture **GRATUIT**

Epargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Placements financiers

Service Pôle Bourse

- PEA/CTO dès 3000€ **9,90 € /mois**
- Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial) **voir page 6**
- Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)

Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO / PER ⁽³⁾

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
• Actions, Bons, Obligations ⁽³⁾			
- Ordre ≤ à 500 €	10,50 €	12,40 €	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	10,50 €	12,40 €	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon les volumes d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,50 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,40 €	0,12 %
• Opérations de bourse étrangère ⁽⁴⁾	0,80 % avec un mini de 32,40 €	1,38 % avec un mini de 32,40 €	0,80 % avec un mini de 32,40 €
• Droits ⁽³⁾	0,35 % avec un mini de 7,30 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 9,10 €	0,35 % avec un mini de 7,30 €
• Ordres sur Warrant ⁽³⁾	-	-	12,00 €
• Commissions de règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,30 €
• Opérations prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 13,70 €

Frais de Souscription sur OPC

- OPC Crédit Agricole (hors droit d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) ⁽⁵⁾ **GRATUIT**
- OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) ⁽⁵⁾ **30,76 €**
- OPC Etranger **1,21 % avec un mini de 88,00 € ⁽⁶⁾**

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(2) Les transferts et clôtures de livrets sont gratuits.

(3) Plus frais de marché.

(4) Plus frais variables suivant la place de cotation.

(5) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC.

(6) Frais identiques en cas de rachat.

Frais de courtage sur les opérations de bourse : PEA / PEA-PME

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	
• Actions, bons, Obligations ⁽¹⁾			
- Ordre ≤ à 500 €	0,50 %	1,20 %	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	0,50 %	1,20 %	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon le volume d'ordres)	0,50 %	1,20 %	0,12 %

Frais de négociation des certificats coopératifs d'associés du Nord Est sur CTO et PEA 0,42 %

Droits de garde CTO, PEA, PEA-PME et PER

Tarifs jeunes
Voir p.31 et p.32



- Commissions proportionnelles à la valorisation du portefeuille au 31 décembre précédent selon la nature des titres (hors parts sociales)

Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
0,22 %	0,34 %	0,40 %
- Mini uniquement sur CTO et PER par compte 38,20 € et par an		
- Maxi par compte 609,80 € par an		
- Exonération jusqu'à 24 ans		
- Remise de 50 % pour les 25-30 ans		
• Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral		GRATUIT

Opérations diverses sur titres

• Relevé de titres, justificatif et duplicata divers	15,49 €
• Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME/PER	GRATUIT
• Transfert de compte-titres	
- Par compte	150,00 €
- Par ligne (si transfert partiel)	10,29 €
• Transfert de PEA/PEA-PME/PER (l'ensemble des frais ne pouvant excéder 150 €)	
- Par compte	150,00 €
- Par ligne cotée	15,91 €
- Par ligne non cotée	53,04 €
• Opérations de Titres non Cotés sur CTO	1,20 % avec un mini de 210,00 € et un maxi de 480,00 € par opération
• Opérations de Titres non cotés sur PEA	1,20 % avec un maxi de 480,00 € par opération

Service de Gestion conseillée (par trimestre)

	Offre Découverte	Offre Access	Offre Premium
• Assurance vie dès 40k€	Jusqu'à 150K€ 42,40 €	150K€ - 400K€ 63,70 €	à partir de 400K€ 95,50 €
• PEA/CTO dès 40K€ sans option titres vifs	Jusqu'à 50K€ 42,40 €	50K€ - 80K€ 63,70 €	à partir de 80K€ 95,50 €
• PEA/CTO dès 50K€ avec option titres vifs*		127,30 €	191,00 €

*Droits de garde offerts dans le cadre de l'option titres vifs

Application CA Bourse ⁽²⁾

Suivez et animez votre portefeuille depuis votre smartphone. L'appli CA Bourse vous donne accès aux dernières analyses des marchés et vous permet de passer vos ordres en quelques clics.

(1) Plus frais de marché.

(2) Téléchargement et accès gratuit des applications Ma Banque, Paiement Mobile et CA Bourse, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

Opérations sur l'or

Courtage	
• Achat et vente	2,00 % avec un minimum de 55,00 €
Pour toute autre prestation	Nous consulter



Successions

Ouverture de dossier (pourcentage de l'actif, hors assurance-vie)	0,50 % avec un mini de 34,44 € et un maxi de 688,73 €
Dossier de plus d'un an (forfait annuel)	30,00 €



Opérations à l'étranger

Commission de change

Commission de change (appliquée à toute opération négociée en devises étrangères hors billets)	0,10 % avec mini de 13,52 €
--	-----------------------------

Virements

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Frais sur virement SEPA ⁽¹⁾	4,00 €	GRATUIT
Frais sur virement hors zone SEPA (euro ou devise)	21,20 € + SWIFT ⁽²⁾ 18,03 €	12,20 €
Frais sur virement urgent hors zone SEPA (euro ou devise)	21,20 € + 18,03 € SWIFT ⁽²⁾ 18,03 €	-
Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA :		
• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)		16,10 €
• Recherche et modification des instructions hors SEPA		26,80 €
• Demande de retour de fonds virement		26,80 €

Chèques ou effets

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Jusque 46 €	11,67 €	11,67 €
Au-delà de 46 € et jusqu'à 1000 €	35,00 €	31,82 €
Au-delà de 1000 €	0,15 % mini 35,00 € + SWIFT 18,00 €	0,10 % mini 31,82 € maxi 145,33 €
Impayés sur chèque étranger	-	153,81 €

Des frais de port supplémentaires sont à prévoir pour les chèques et effets envoyés à l'encaissement : prix variable selon le prestataire.
Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants.

Compte en devises

Compte en devises (par mois)	15,90€
------------------------------	--------

Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

(1) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.

(2) Pour les opérations supérieures à 1 000,00 €.

Devises et chèques de voyage

ACHAT PAR DÉBIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre**

VENTE PAR CRÉDIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre**

- De chèques de voyage
 - Libellés en euros **GRATUIT**

- Libellés en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre**

Commission supplémentaire pour toute opération en espèces **7,21 €**

APY Pass ⁽¹⁾ anciennement Pass Jeune expat ou Pass Expat

L'APY Pass comprend :

- Le remboursement de vos frais de paiement et de retrait hors zone € dans la limite de 100 € /mois
- L'exonération d'un virement ou d'un rapatriement par mois
- La délivrance des attestations selon votre destination
- L'accompagnement d'un conseiller joignable à distance ⁽²⁾
- L'accompagnement à l'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger
- La consultation de vos comptes (via Crédit Agricole en Ligne)

Actifs (par mois) **12,70 €**

Etudiants (par mois) **5,30 €**



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches ⁽³⁾

Complémentaire Santé individuelle ⁽⁴⁾	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie ⁽⁴⁾	Nous consulter
Protection Juridique «Pleins droits» ⁽⁴⁾	Nous consulter
Assurances Prévoyance Décès ⁽⁵⁾	Nous consulter
Assurance Obsèques ⁽⁵⁾	Nous consulter
Assurance Dépendance ⁽⁵⁾	Nous consulter

Assurances pour vos biens ⁽³⁾

Assurance Auto et 2 roues ⁽⁴⁾	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation ⁽⁴⁾	Nous consulter
Garantie Locative ⁽⁴⁾	Nous consulter
Responsabilité Civile ⁽⁴⁾	Nous consulter
Assurance Tous Mobiles ⁽⁴⁾	Nous consulter

(1) APY Pass n'est plus commercialisé au 12/02/2020.

(2) Sous réserve de la signature d'une convention de relation spécifique - voir conditions en agence

(3) Voir conditions de l'offre en agence.

(4) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommagés, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

(5) Les contrats Mon assurance Décès, Vers l'autonomie, Financement et Assistance Obsèque sont proposés par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances, au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previséo Obsèques S.A. au capital de 500 000 € - 409 463 866 RCS Paris - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information des contrats.

Assurance de la Banque au quotidien

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ⁽¹⁾⁽²⁾	2,00 € /MOIS /COMPTE	4,20 € /MOIS /COMPTE
SécuriWEB ⁽²⁾	1,25 € /MOIS /COMPTE	2,50 € /MOIS /COMPTE
SécuriBUDGET ⁽²⁾	1,70 € /MOIS /COMPTE	2,00 € /MOIS /COMPTE
SécuriPROTECTION ⁽²⁾ (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	2,00 € /MOIS /COMPTE	
SécuriEPARGNE ⁽²⁾	0,25 € /MOIS /COMPTE	1,88 € /MOIS /COMPTE
SécuriTRÉSORERIE ⁽²⁾ (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017		
Prix	Tranches de découvert	
1,35 € /MOIS /COMPTE	≤ 500 €	
2,00 € /MOIS /COMPTE	de 501 € à 2 000 €	
3,00 € /MOIS /COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN	
SécuriTRÉSORERIE ⁽²⁾ (dénommé SécuriCOMPTE ⁽²⁾ Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016		
Prix	Tranches de découvert	
1,35 € /MOIS /COMPTE	≤ 300 €	
2,00 € /MOIS /COMPTE	de 301 € à 2 000 €	
3,00 € /MOIS /COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € /SINISTRE /AN	
Cotisation mensuelle Assurance perte et vol des moyens de paiement haut de gamme par compte (SécuriCOMPTE ⁽²⁾ Haut de gamme)	7,35 €	
SécuriPEL ⁽²⁾ (par mois)	2,50 €	

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 16) : réduction de 50% sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE ⁽²⁾ Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

(1) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(2) Les garanties SÉCURI (SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZÉN, SécuriCOMPTE Découvert, SécuriTRÉSORERIE et SécuriPEL) sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. 29



Autres services

Protection des particuliers ⁽¹⁾

la télésurveillance ⁽²⁾	Nous consulter
la téléassistance à domicile ⁽³⁾	Nous consulter
la téléassistance mobile ⁽³⁾	Nous consulter

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 € /AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 € /AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 € /AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /AN

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)

31,60 € /AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)

22,90 € /AN

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)

27,90 € /AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)

23,90 € /AN

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)

49,80 € /AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)

19,90 € /AN

Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)

25,90 € /AN

Service clients Uni-Médias :

Pour toute question relative aux publications :

 **N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.
La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(1) Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(3) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.



APY : l'univers des jeunes

Des offres et des avantages entièrement dédiés aux 18-30 ans ! En complément, accédez si besoin à l'ensemble de nos offres selon les conditions en vigueur.

Frais de tenue compte actif (par compte)

	Comptes gérés :	
	En agence	En ligne
18-24 ans	GRATUIT	GRATUIT
25-30 ans	1,50€ /mois	GRATUIT

Cotisation carte pour les 12-17 ans ⁽¹⁾

Mastercard Mozaïc Black ⁽²⁾	GRATUIT jusqu'à 18 ans puis 1,50€/mois jusqu'à 24 ans
--	--

Cotisations cartes pour les 18-24 ans

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées pages 7 et 8 (hors cartes EKO, Globe Trotter, World Elite et Visa Infinite) souscrites avant le 01/01/2022

Cartes qui ne sont plus commercialisées ⁽³⁾

Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT
Carte de débit Mozaïc (à débit immédiat ou à autorisation systématique)	GRATUIT jusqu'à 18 ans puis 1,50€/mois jusqu'à 24 ans

Paieiment et retrait par carte

Paieiment par carte ⁽⁴⁾	
Paieiment par carte en euro ^{(5) (6)} dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT

Autres paieiments par carte ^{(6) (7)} (hors zone EEE ou paieiment par carte en devises zone EEE)	2,60 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
---	---

Retrait d'espèces par carte ⁽⁴⁾	
Retrait d'espèces par carte en euro ⁽⁵⁾ au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (cf. cartographie des zones européennes p. 35)	

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Autres retraits d'espèces par carte ⁽⁷⁾ au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devises zone EEE)		2,80 % minimum 3,30 € maximum 5,00 €

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France	
• Zone EEE ⁽⁵⁾ (y compris France)	3,82 €
• Hors zone EEE (ou en devises zone EEE)	3,00 % du montant de l'opération minimum 6,45 €

(1) Sous réserve d'autorisation des représentants légaux.
(2) Souscription possible jusqu'à la veille du 18^{ème} anniversaire, carte renouvelable automatiquement jusqu'à 24 ans.
(3) Ces cartes sont renouvelables jusqu'à 24 ans.
(4) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».
(5) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
(6) Incluant les paiements sans contact.
(7) Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Offres groupées de services ⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Cotisation mensuelle « Compte à Composer » entre 18 et 24 ans inclus **Réduction sur la cotisation de -50 % ⁽²⁾**
(cf rubrique «offres groupées de services» p. 18 à 19)

Cotisation mensuelle Comptes-Services «Mozaïc» et «Mozaïc +» **3,20 €**

Offre Globe Trotter (voir p.16)

- 18-24 ans **2,00 € /mois**
- 25-30 ans **2,00 € /mois**

Offre Eko **2,00 € /mois**

Offre groupée de service PREMIUM (réduction de 18 à 30 ans inclus)

- 18-24 ans **8,00 € /mois**
- 25-30 ans **12,00 € /mois**

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p.16) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement «SécuriCOMPTE ⁽³⁾ Plus» (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet) de 18 à 30 ans inclus

Tarif par opération ⁽⁴⁾ **4,00 €**

Plafond mensuel ⁽⁴⁾ **40,00 €**

Opérations particulières sur incidents de paiement **50 % d'exonération sur les prix indiqués p.21-22**

Crédits à la consommation

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté

- Prêts personnel 18-24 ans **GRATUIT**
- Prêts personnel 25-30 ans **0,50 % avec un mini de 30 € et un maxi de 100 €**
- Prêts Étudiants **GRATUIT**
- Prêts Jeunes actifs (jusqu'à 30 ans inclus) **GRATUIT**

Epargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture **GRATUIT**

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture **GRATUIT**

Droits de garde du compte titres et du PEA

- 18-24 ans inclus **GRATUIT**
- 25-30 ans inclus **-50 %**

(1) Nous consulter pour les détails de l'offre.

(2) En plus de la dégressivité tarifaire.

(3) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(4) Hors forfait chèque pour absence de provision.



Bon à savoir !



Assurance auto ⁽¹⁾⁽²⁾ : accompagnement des Jeunes

- Prévention : stage de conduite offert,
- Avantage Jeune Bon Conducteur : jusqu'à 10 % de réduction dès la 1ère année en plus du bonus,
- Avantage enfant d'assuré : un des parents déjà assuré au Crédit Agricole pour sa voiture ? 200 € remboursés la première année sur le contrat Auto du Jeune Conducteur.

(1) Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Service Client - Crédit Agricole du Nord Est - 25 rue Libergier - 51088 Reims cedex (ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est ⁽¹⁾ dans la rubrique «Nous contacter»).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur Gilbert PATIERNO, 17 place de l'Étameur, 76000 ROUEN ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.lemediateur-creditagricole-nord-est.com ⁽¹⁾.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org ⁽¹⁾). Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org ⁽¹⁾. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr> ⁽¹⁾.

(1) Coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

SEPA : Espace unique de paiement en euros

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est l'espace unique de paiements en Euros. Il regroupe 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint- Marin et le Vatican.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Votre banque à portée de main

Crédit Agricole en Ligne :

un accès gratuit à vos comptes 24h/24 - 7j/7.



Internet

credit-agricole.fr/ca-nord-est

(coût selon fournisseur d'accès)

Appli Mobile

Ma Banque ⁽¹⁾

(disponible sous AppStore ou GooglePlay⁽²⁾)

Téléphone

0 800 10 20 90 Service & appel gratuits



Apy line ⁽³⁾

Une équipe dédiée pour les clients 18-30 ans est à votre disposition de 09h à 19h30 du lundi au vendredi et de 09h à 16h le samedi.

06 38 96 68 16 ⁽⁴⁾

03 26 24 30 79 ⁽⁴⁾

apy@ca-nord-est.fr ⁽⁴⁾

Nos espaces Libre-Service

Dans la plupart de nos agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer vos opérations courantes (consultation de solde, virements, dépôts de chèques ou d'espèces...) de 6h à 22h, 7j/7 dans l'espace Libre-Service.

Une équipe de téléconseillers est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 16h
au 0 969 39 01 02 (appel non surtaxé) pour prendre rendez-vous, obtenir un renseignement, souscrire une offre...

(1) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(2) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store et par Google Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de Apple INC. Google Play et le logo Google play sont des marques de Google INC.

(3) APYline = La ligne APY.

(4) Coût de communication ou de connexion variable selon opérateur.

Ref. 10100021.01.24

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable - Agréée en tant qu'établissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 51100 REIMS - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394157085 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR234269_01FBNY. - www.credit-agricole.fr/ca-nord-est

